



Communiqué de presse février 2024

## Saveur de l'année rejoint le Collectif en Vérité qui milite pour la transparence alimentaire

### *Premier organisme à rejoindre l'association*

En tant que 1ère récompense alimentaire qui s'engage pour une alimentation plus durable, Saveur de l'Année devient le premier soutien officiel du Collectif en Vérité. Reconnue d'intérêt général par les pouvoirs publics, cette association regroupe des marques alimentaires afin d'agir pour donner accès aux consommateurs à une information plus claire et plus transparente sur ce qu'ils mangent.

*« En tant qu'ex-restaurateur, j'ai fondé en 1998 Saveur de l'Année guidé par mon obsession pour le Mieux Manger. Je suis fier de rejoindre le Collectif en Vérité qui s'engage au quotidien à promouvoir une transparence alimentaire en faveur des consommateurs. Nous unissons nos forces pour éclairer les français dans leur acte d'achat »* souligne Willy Mansion, fondateur de Saveur de l'Année.

*« Nous avons annoncé, dans notre feuille de route 2024, que nous souhaitons élargir les membres du collectif à toutes les structures partageant nos valeurs et nos combats autour de la transparence alimentaire. Saveur de l'Année est la première entité à s'inscrire dans cet objectif. Nous sommes fiers de compter dans nos rangs cet organisme qui, depuis plus de 25 ans, met en lumière des marques qui agissent pour une alimentation plus durable »* indique David Garbous, Cofondateur et Président du Collectif en Vérité.

### *Un partenariat qui s'inscrit dans la démarche globale de Saveurs de L'année*

Saveur de l'Année peut jouer un rôle dans la promotion de la transparence sur les trois piliers du Collectif En Vérité : l'impact environnemental, l'origine et la nutrition. Ces thématiques sont déjà intégrées aux Saveurs de l'Année, au-delà du simple critère de goût. Leur méthodologie inclut déjà des éléments tels que la qualité nutritionnelle, l'ultra-transformation, la recyclabilité et les engagements de durabilité. Le travail du Collectif permettra d'enrichir cette méthodologie en y intégrant le critère de la transparence. Cette collaboration permettra de promouvoir ensemble l'excellence alimentaire au service des consommateurs, en mettant en lumière les entreprises et les marques qui s'efforcent de proposer une alimentation respectueuse et responsable.

### *Collectif en Vérité : 2024, cap vers l'élargissement*

En tant qu'acteur reconnu de la transparence alimentaire, le Collectif en Vérité souhaite, en 2024, devenir un porte-voix qui rassemble toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire afin d'accélérer la transition alimentaire à l'échelle française et européenne. Pour atteindre cet objectif, l'association désire d'une part intégrer un collège consommateur, permettant à chacun d'adhérer et de participer aux événements pour faire entendre sa voix et d'autre part de s'élargir vers d'autres parties prenantes : structures associatives, ONG et aux distributeurs.

[A propos du Collectif en Vérité](#)



### **Communiqué de presse février 2024**

*En Vérité est une association de Loi 1901 reconnue d'intérêt général par les pouvoirs publics ! Elle regroupe des marques alimentaires réunies autour d'une ambition commune : exiger des pouvoirs publics une obligation de transparence commune à toutes les marques pour que les Français sachent clairement ce qu'ils mangent, quel que soit le produit. Et cette transparence, le Collectif la réclame sur 3 piliers : la nutrition, l'impact environnemental et l'origine des produits. Ouvert à toutes les marques alimentaires, le collectif ambitionne de réunir un grand nombre d'acteurs, portés par un credo commun : « Quoi que vous fassiez, quoi que vous mettiez dans vos produits, dites-le ! »>.*

*[A propos de Saveur de l'Année](#) (géré par la structure engagée Monodia)*

*SAVEUR DE L'ANNÉE est la 1ère récompense alimentaire qui s'engage pour une alimentation plus durable.*

*Depuis 1998, elle place le consommateur au cœur du dispositif méthodologique. A lui de jauger la qualité. A lui d'encenser ou de critiquer ! Puis, pour compléter la notation et répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, le spectre de la notation s'est élargi pour intégrer d'autres critères essentiels comme la qualité nutritionnelle, la recyclabilité des emballages ou encore la durabilité. Des critères examinés et évalués par des experts.*

*A propos de Monadia*

*Monadia a créé l'Examen Gustatif® des Saveurs de l'Année en 1998. Son défi consiste à placer les consommateurs au cœur de la valorisation des produits, dans un processus qui allie une méthodologie stricte (issue des techniques de l'évaluation sensorielle) à une démarche participative. Il en résulte des signes de qualité exclusifs, basés sur leur incomparable légitimité consommateurs et strictement indépendants des industriels, des distributeurs ou des pouvoirs publics.*

**Contact presse :**

**Julie Fullana**

**[juliefullana@gmail.com](mailto:juliefullana@gmail.com)**

**0645068275**